



Inconnu droit pour rester a france

Par **nathan**, le **21/02/2008** à **15:51**

Ma femme a quitter la maison depuis 8 MOIS et je me suis retrouve a la rue,ca va bien ,apres que se ha finir nous se mettre de acord pour aller a la prefecture et faire de le papier pour mon deuxieme annee a france,ca ca bien,mais maintenant elle veux le divorce et si je le donne le divorce c'est posible que je doit rentrer a mon pais ou je n'ai pas de espoir. ok je si suis tombe amoureux de elle dans mon pais et je suis arrive et seul pour amour mais maintenant apres 8mois se fini et je doit continuer avec ma vie mais a le meme temp elle ne veux pas aide moi.

je habite maintenant avec ma copine qui et citoyen francaise et en etat de grossesse. que je doit faire pour rester avec mon enfant et aussi en FRANCE. merci